

# Pétition pour la relaxe de Rodolphe Juge

dimanche 20 avril 2008, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 16 avril 2008).

Sommaire

- [Procès reporté pour Rodolphe](#)
- [Relaxe pour Rodolphe !](#)

## Procès reporté pour Rodolphe Juge !

Enseignant stagiaire à l'IUFM de Créteil (94), Rodolphe Juge a été arrêté jeudi 3 avril alors qu'il s'interposait entre des policiers et des lycéens. Accusé de « jets de pierres » sur la police, il est inculpé pour « violence aggravée » et « insulte ». Il était partie prenante du service d'ordre enseignant qui aidait à la structuration de la manifestation et n'a jamais jeté quoique ce soit sur la police. Il a reçu le soutien de son syndicat, la CGT, ainsi que de la FSU.

Un rassemblement de soutien était appelé le 17 avril à l'occasion de son procès. 300 personnes étaient réunies, à l'intérieur et à l'extérieur du tribunal pour soutenir Rodolphe. La pétition a également réunis 3000 signatures. Tout cela n'a pas plût au juge qui ne pouvait délibérer sereinement dans « cette ambiance de mouvement social » (dixit). Du coup, le procès est reporté au... 24 septembre. Par ailleurs, le policier accusateur n'était ni présent, ni représenté.

Cette nouvelle est plutôt positive. Rodolphe pourra aussi être titularisé en juin.

La mobilisation continue pour sa relaxe en faisant signer la pétition (vous pouvez la télécharger en pdf) :

<http://lcr-rouge.org/IMG/pdf/Petiti...>

## **Pétition pour la relaxe de Rodolphe Juge**

Les soussignés demandent la relaxe de Rodolphe Juge, enseignant au Lycée Denis Papin à La Courneuve (93), élu CGT-Educ'Action des stagiaires à l'IUFM de l'Académie de Créteil, qui a été arrêté arbitrairement par la police alors qu'il encadrait la manifestation du jeudi 3 avril. Son jugement a lieu le 17 avril au Palais de Justice de Paris. Plusieurs témoignages attestent que notre collègue n'est pas l'auteur des « violences volontaires » dont on l'accuse.

Pétition soutenue par le SNES-FSU Créteil

Gilles Poux, maire de La Courneuve

Daniel Goldberg, député de Seine-Saint-Denis

Daniel Paul, député de Seine-Maritime

Maxime Gremetz, député de la Somme

Olivier Besancenot, porte-parole de la LCR

Claire Villiers, vice-présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France

Stéphane Troussel, vice-président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Jean Brafman, conseiller régional d'Ile-de-France

Lysiane Alezard, conseillère régionale d'Ile-de-France

Rosita Jouaen, conseillère régionale d'Ile-de-France

Martine Legrand, conseillère régionale d'Ile-de-France

Michel Sangam, coordonnateur FCPE Ile de France, président FCPE Paris

Denis Baudequin, secrétaire général de la CGT-Educ'Action

Richard Béraud, secrétaire général de la FERC-CGT

Jean-Marc Canon, secrétaire général de l'UGFF-CGT

Pierre Claustre, secrétaire général du SNES-FSU Créteil

Luc Colpart, secrétaire académique de Sud-Education Créteil

Jean Malifaud, secrétaire national du SNESup-FSU

Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT 93/94

Matthieu Brabant, secrétaire académique de la CGT-Educ'Action Créteil

Gérard Mantovani, secrétaire général de l'UL-CGT La Courneuve

*Retourner à Union Académique CGT Educ'Action Créteil 9/11 rue Génin 93200 SAINT-DENIS ou par  
E-mail : [cgteduc.creteil.wanadoo.fr](mailto:cgteduc.creteil.wanadoo.fr)*

---

### **Relaxe pour Rodolphe !**

Lors de la manifestation lycéenne du 3 avril, Rodolphe, enseignant stagiaire dans un lycée professionnel de La Courneuve, a été arrêté en fin de défilé par trois flics en civils. Il est accusé de jet de pierres, et il se retrouve poursuivi pour « violences aggravées et insultes ». De fait, des flics en civils lui sont tombés dessus alors qu'il attendait que la dispersion de la manifestation soit finie, en discutant avec des élèves. Il a sûrement été pisté pendant la manifestation, car, comme d'autres enseignants, il s'était interposé, sur le parcours, entre les lycéens et les flics qui, très provocateurs, collaient de très près la manifestation.

Déféré en comparution immédiate dès le lendemain, le jugement a été reporté au 17 avril. Alors qu'il n'a rien fait, il risque plusieurs mois de prison, et, si c'était le cas, la non-titularisation à l'Éducation

nationale, son casier judiciaire n'étant alors plus vierge.

Face à une mobilisation exemplaire des lycéens qui dénoncent les suppressions de postes et le passage du bac pro en trois ans, le gouvernement a décidé de faire porter le chapeau aux enseignants. Xavier Darcos reproche aux « *professeurs extrémistes de manipuler leurs élèves* » et aux « *enseignants de s'abriter derrière les élèves* ». Soutenu par son syndicat, le SDEN-CGT, et par la FSU, il a bénéficié d'une solidarité organisée notamment par le biais d'une pétition signée largement. Il est aussi soutenu par son proviseur. Un rassemblement de soutien était prévu le 17 avril, à 9 h, devant le Palais de justice de Paris. Rodolphe doit être relaxé !

\* *Rouge n° 2248, 17/04/2008. (Au jour le jour).*

---

## **Rodolphe Juge doit être relaxé**

### **Communiqué de la LCR**

Enseignant stagiaire dans un lycée professionnel de La Courneuve, Rodolphe Juge a été arrêté à la fin de la manifestation du 3 avril par trois policiers en civil. Contrairement à leurs accusations, il n'a jeté ni pierres, ni proféré d'insultes. Simplement, il avait participé à la manifestation en solidarité avec les lycéens contre la suppression de 11 200 postes, pour le maintien du BEP et du Bac pro en quatre ans. Sourd aux revendications des lycéens et des enseignants, X. Darcos, dont l'unique préoccupation est de faire des économies, voudrait bien trouver des boucs émissaires enseignants pour justifier sa théorie mensongère des élèves manipulés. Accusé de « violences aggravées et insultes », il doit passer en jugement le 17 avril. Il risque une peine de plusieurs mois de prison qui l'empêcherait d'exercer son métier d'enseignant. Un vaste mouvement de solidarité, initié les organisations syndicales enseignantes CGT et FSU notamment, s'est mis en place. Il appelle à un rassemblement le jeudi 17 avril, à 9h, au métro Cité, devant le Palais de Justice de Paris. La LCR sera présente lors de ce rassemblement, elle appelle à y participer largement pour exiger la relaxe pour Rodolphe Juge.

Le 16 avril 2008.

Voir en ligne : [Pour signer la pétition](#)